



Extrait du registre des délibérations

Séance du mercredi 24 juin 2026

Délibération n° 99_2026_046

Ordre du jour

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi 24 juin deux mille vingt-six à 18 heures
salle des Actes de l'hôtel de Ville à Saint-Amand-Montrond.

Membres en exercice	Membres présents	Pouvoirs	Membres votants	POUR	CONTRE	Abstentions	Date de convocation	Date de l'affichage
38	30	5	35	0	0	0	12/06/2026	12/06/2026

Conseillers présents :

Almaric GUIDOUX, Aurélien DEQUIEDT, Olivier PARILLAUD, Roger PORTMANN, Fabienne PETIT, Sylvie HOCHARD remplace Didier NOYER, Christelle DAGOIS, Patrick BIGOT, Fabienne TROMPAS, Philippe AUZON, Philippe PERRICHON, Richard BEGUIN, Franck DAUMIN, Yan CADIER, Clarisse DULUC, Stéphane GIBAUT, Brice SOULIVONG, Emmanuel RIOTTE, Isabelle CHAPUT, Philippe MARME, Geoffroy CANTAT, Arnaud CHAMPAGNEUX, Brigitte MERCIER, Raphaël FOSSET, Patrick RAVARD, Desislava DIMOV, Jean-Pierre PEAUDECERF, Antoine LE VILAIN, Frédérique BISSONNIER, Patrick MOREL

Conseillers ayant donné pouvoir :

Jacqueline CHAMPION pouvoir à Isabelle CHAPUT
Mélanie GROSBOT pouvoir à Arnaud CHAMPAGNEUX
Sophie CUINIERES pouvoir à Jean-Pierre PEAUDECERF
Pascal AUPY pouvoir à Fabienne PETIT
Charles ADOLPH pouvoir à Aurélien DEQUIEDT

Conseillers absents :

Philippe AUPET
Jean-Pierre PENAULT
Michelle RIVET

Secrétaire de séance : Patrick BIGOT

La présente délibération sera publiée par voie électronique sur le site internet de Cœur de France et pourra faire l'objet d'un recours dans un délai de 2 mois auprès du tribunal administratif d'Orléans

Extrait du registre des délibérations-----
Séance du mercredi 24 juin 2026
-----**Délibération n° 99_2026_046****Ordre du jour****FONCTION ADMINISTRATIVE**

1. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 20 mai 2026
2. Compte-rendu des décisions prises en vertu de l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales
3. Adoption du règlement budgétaire et financier
4. Comptes Financiers Uniques (CFU) 2025 et affectation des résultats
 - a) Election du Président
 - b) Adoption du CFU Budget principal
 - c) Adoption du CFU Budget annexe « assainissement »
 - e) Adoption du CFU Budget annexe CFI
 - f) Adoption du CFU Budget « tourisme »
 - g) Adoption du CFU Budget zone d'activité
 - f) Affectation des résultats
5. Budget Supplémentaire 2026
 - a) Budget principal
 - b) Budget annexe « assainissement » et fongibilité des crédits M49
 - c) Budget annexe CFI
 - d) Budget annexe « tourisme »
 - e) Budget annexe zone d'activité
6. Mise à jour des AP-AE/CP
7. Maison de santé pluridisciplinaire Cœur de France – Mise en œuvre de l'engagement communautaire relatif à la cotisation foncière des entreprises (CFE)
8. Abrogation de la délibération n° 99_2026_041 relatif à la nomination des membres du Conseil d'exploitation de l'Office de tourisme et nomination de ses nouveaux membres
9. Information du Conseil communautaire sur les modalités de constitution de la commission d'appel d'offres, de la commission de délégation de service public et de la commission intercommunale d'accessibilité

10.	Mise en place de procédures de fonds de concours : • Bruère-Allichamps : passage au tout LED tranche 2 • Meillant : passage au tout LED tranche 2
11.	Modification des attributions de compensation à compter du 1 ^{er} janvier 2027 dans le cadre de l'évolution des compétences : nouvelle saisine de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)
1. AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE	
12.	Centre de santé à Charenton-du-Cher – Acquisition de la parcelle AC 496
13.	ZAC de la Cité de l'Or - Cession des parcelles BI 164 et 187
14.	77 rue de la Brasserie – Saint-Amand-Montrond - Echange des parcelles BN 163 et BN 165
2. EAU- ÉNERGIE	
15.	Convention d'application relative à l'animation du Programme d'Etudes Préalables (PEP) Montluçon Cher amont 2024-2026 : avenant n° 1
4. ATTRACTIVITÉ	
16.	Avenant 6 à la convention de partenariat pour la mise en œuvre des actions 2026 Destination Sud Berry
5. CADRE DE VIE	
17.	Centre de santé de Charenton-du-Cher : délibération portant validation du projet de création d'un Centre de Santé à Charenton-du-Cher et plan de financement

Le Conseil communautaire prend acte de l'ordre du jour.

Le secrétaire,



Patrick BIGOT

Le Président,



Emmanuel RIOTTE

La présente délibération sera publiée par voie électronique sur le site internet de Cœur de France et pourra faire l'objet d'un recours dans un délai de 2 mois auprès du tribunal administratif d'Orléans